

informations correspondance ouvrières

Regroupement Inter Entreprise

SOMMAIRE

<u>LES TRAVAILLEURS EN FRANCE</u> Hagondange, St Etienne, les licenciements, l'univers concentrationnaire.	p.1
<u>LES TRAVAILLEURS DANS LE MONDE</u> -Grande Bretagne- USA - Guyane.	p.7
<u>LIAISONS</u>	p.9
<u>LES SYNDICATS</u> -l'intégration en France en Allemagne.	p.10
<u>CORRESPONDANCE</u> - Paris, Loire, Bouches du Rhône, Belgique.	p.13
<u>PUBLICATIONS</u>	p.16

LE NUMÉRO

mensuel

0.50 F

Numéro 31 : AOUT-SEPTEMBRE 1964

les travailleurs en france

SOCIETE MOSELLANE de SIDERURGIE (S.M.S. à Hagondange -Moselle)
(voir I.C.O. N° 30 Juin-Juillet 1964- p. 7 et 8).

- d'un camarade de Moselle:

" Quant au problème de la grève de la SMS d'Hagondange, vous en savez autant que nous: la SMS est formée de la fusion de l'UCPMI-Hagondange et de la SMK-Knutange. Si les boîtes et les techniques ont fusionné, les salaires sont restés les mêmes, c'est-à-dire plus forts à Knutange, et c'est pour une égalisation que cette grève a été déclenchée et menée par les syndicats CGT-CFTC. Au cours de la grève, les délégués du personnel (deux plus particulièrement) ont fait pénétrer dans l'enceinte de l'usine des responsables syndicaux; ce qui a entraîné leur licenciement immédiat. La grève tout en conservant ses revendications initiales s'est alors étendue sur le thème de la défense des syndicalistes, elle a d'ailleurs connu plus de succès à ce moment qu'au départ parmi le personnel de la SMS. Elle s'est maintenant terminée avec les résultats suivants:

- un délégué est réintégré sans histoire
- l'autre est remplacé "honnêtement" dans une autre boîte.
- la revalorisation des salaires à Hagondange sera favorablement étudiée. C'est une "promesse formelle".

Voilà pour l'histoire. Maintenant, les réactions:

A Sollac, nulles; personne ne s'est occupé de cette affaire; les syndicats voulaient déclencher un mouvement de soutien, ils y ont renoncé devant le peu de faveur de cette affaire parmi les ouvriers et employés. Plus particulièrement après le licenciement des délégués. En ville, la population ne s'est intéressée d'aucune façon à cette grève, du moins à Thionville. Il paraît qu'à Metz, durant leur marche de protestation sur la Préfecture, il y aurait eu des "marques de sympathie" (lesquelles?). Toutefois, on retire bien l'impression sur place qu'il s'agit avant tout d'une affaire menée d'un bout à l'autre par les syndicats; affaire n'intéressant en aucune façon les autres boîtes; j'ai constaté que c'est ici une attitude constante les actions restent localisées à leur point de départ, elles ne débordent jamais sur les autres entreprises; non seulement il n'existe pas de solidarité mais encore il n'existe aucune information réciproque; ici la responsabilité des syndicats est flagrante surtout dans ma boîte (Sollac) où nous voyons jamais une réunion syndicale ni des papiers d'information. Peut-être après tout, certains ont-ils intérêt que les actions ouvrières restent toujours bien localisées. "

LES LICENCIEMENTS:

continuent un peu partout, le capitalisme français poursuit sa transformation (mise en oeuvre de nouvelles fabrications, de nouvelles techniques de production, rationalisation).

Ils ne déclenchent qu'une agitation politique de la part des organisations tant syndicales que "révolutionnaires". Contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire, il n'y a pas d'action réelle des travailleurs contre les licenciements. Tout au plus, peut-on noter une participation aux manifestations sporadiques organisées par les syndicats (et encore pas toujours).

Une majorité de travailleurs acceptent aisément ces licenciements il n'y a pas de chômage et on trouve facilement un nouvel emploi, sans déclassement. si l'on n'est pas trop vieux et si l'on possède une qualification.

Mais pour une minorité (âgés, non qualifiés, handicapés) variable selon les régions touchées, le licenciement est sinon la misère, du moins le déclassement, la gêne. Il faut bien constater et dire qu'ils se trouvent isolés, qu'il y a une rupture de solidarité entre un groupe de travailleurs qui garde "sa situation" et un autre qui perd "sa situation". Le phénomène du chômage limité très important aux USA qui touche (ou crée) des déshérités sociaux - isolés de ceux qui "travaillent normalement" et incapables d'une lutte sociale (à cause de leur dispersion (sauf pour les Noirs) va-t-il se développer en France? Les institutions (Fonds National de l'Emploi, Caisse de Chômage) sont en place pour donner bonne conscience aux dirigeants syndicaux (qui ont œuvré pour les créer) et à tous ceux qui n'entrent en lutte que lorsque leur sort personnel est en cause.

- d'un camarade de La Loire:

Les établissements Bauchoyer et Violet, et la Société des Forges et ateliers du Creusot (S.F.A.C.) ont décidé de créer une société commune (Journal Officiel du 21/4/64) à laquelle chacune d'elles fera apport de son fonds de commerce dans le domaine de la construction des vannes hydrauliques et des conduites forcées.

Cette opération a pour but de concentrer d'une part, leurs moyens et études et de rechercher à Grenoble, haut lieu de la science hydraulique française, et d'autre part de réunir les moyens de production actuellement à Grenoble à St Etienne et à Chalon-sur-Saône, en une seule usine fortement équipée et bénéficiant d'une localisation géographique lui permettant un approvisionnement facile en matières premières et l'expédition aisée par voie d'eau de matériel particulièrement volumineux et lourd.

Cette concentration placera la nouvelle société au tout premier rang des firmes européennes spécialisées dans ce domaine.

La S.F.A.C. dépend du groupe Schneider. SFAC comprend deux groupes de fabrication:- les constructions mécaniques -(machines outils, compresseurs) qui assurent la production la plus ancienne de l'usine.

- les constructions métalliques ou chaudronneries (vannes de barrages, ponts roulants).

Effectif de l'usine à l'époque de l'annonce officielle: 1200 ouvriers. sont licenciées 540 personnes, dont 470 ouvriers et 70 employés de bureau (seule la deuxième fabrication a été touchée -construction métallique ou chaudronnerie).

Une prise de position intéressante: celle du Préfet de la Loire: "L'opération Schneider se situe dans l'évolution normale de l'économie".

Quant aux ouvriers et leurs familles, qu'ils se débrouillent.

Réactions ouvrières:

21 avril: réunion du personnel à l'appel des syndicats; motions de protestations.

22 avril: les délégués de la SFAC ont une entrevue avec le Préfet de la Loire.

Le personnel fait une marche sur l'Hôtel de Ville, tout ce qu'il y a de plus légal. (demande à la Préfecture son accord mais dans le silence et la dignité).

29 avril: grève de trois heures de l'ensemble de la métallurgie de la ville avec manifestation. Au maximum 2500 métallos devant la Bourse du Travail.

La manifestation ressemble plus à une kermesse qu'à une manifestation de protestation. La grève ne fut suivie que dans les grosses entreprises.

Une nouvelle manifestation, cette fois élargie (avec les agriculteurs, commerçants, etc..) le 25 Mai. Malgré un effort important de propagande, ce fut un échec retentissant: au maximum 1500 personnes furent réunies devant la Bourse du Travail.

Reclassements: nombreuses promesses... ex.: St Chamond offre 200 emplois; résultat: 6 embauchés, tous des professionnels.

Le plus grand nombre d'ouvriers a trouvé du travail tout seul. Mais il reste environ 130 personnes à reclasser, manoeuvres, diminués physiques, etc.. Pour eux, le drame de la SFAC commence dans l'indifférence de la classe ouvrière.

Port-de-Bouc - Chantiers et Ateliers de Provence (chantiers Navals)

actuellement 1200 ouvriers- 250 licenciements en août, d'autres plus tard, de manière à réduire l'effectif à 300 ouvriers en avril 65. Manifestations habituelles sous la direction des syndicats: marche sur Marseille "avec le soutien de la population", blocage des routes pour distribuer des tracts "aux automobilistes" débrayage... La suite est facile à deviner.

Nantes: après les tests des Fonderies de St Nazaire et des Chantiers de l'Atlantique (plus de 1000 licenciés en tout) cela continue, sans aucune réaction sérieuse.

Société Nantaise de Fonderie: 53 licenciements

Omnium technique d'Etudes et de réalisations (OTER): 107 licenciés

Montluçon: Usines St Jacques: 461 licenciés - débrayages, cortèges à Montluçon avec les "personnalités", manifestations lors du passage du Tour de France, etc...

REDUCTION d'horaire

44 heures au lieu de 48 au 1^{er} septembre. Ce n'est que la suite d'une politique délibérée de transformation et de décentralisation de la Régie.

Renault: Une nouvelle bagnole sera montée à l'usine du Havre et peu à peu les activités sont transférées de Billancourt en province.

Pour bien comprendre ce qui se passe et l'attitude des ouvriers, il faut

se reporter à l'atmosphère des usines, de Billancourt ou de Flins (voir les précédents numéros d'ICO). Là aussi l'accord Renault signé par tous les syndicats en décembre 62 (voir ICO n° 14-janvier 63) permet d'amortir l'effet de la réduction des horaires. Et de laisser sur la panoplie des revendications syndicales "les 40h payés 48".

Dans la situation actuelle de l'automobile (concurrence étrangère, concentration envisagée à l'échelle européenne) d'autres "mesures" auront lieu mesures qui s'ajouteront à celles prises depuis plus de deux années, et qui n'ont pas trouvé une classe ouvrière disposée à lutter. Il serait question de licenciements (4.000 ?) à Billancourt.

RATIONALISATION

Le Havre: Lors de la mise en service d'un nouveau cargo "semi-automatisé" l'effectif habituel de 37 hommes a été réduit à 30. Les marins se sont opposés à son appareillage. Le syndicat demandait un "effectif raisonnable" et la fixation des effectifs par un organisme paritaire. Finalement le cargo a pris la mer avec 32 hommes sans que soit résolue la question de la participation du syndicat à la réglementation des conditions de travail.

SALAIRES

Rhodacéta: textiles artificiels - usine de Bezançon - 3000 salariés.

A la suite d'un "mouvement d'avertissement" déclenché par les syndicats (salaires, conditions de travail, réduction d'horaires des femmes) la direction avait lock-outé certains ateliers. La grève avait alors été totale et a duré du 26 juin au 3 juillet, date de la réouverture de l'usine. Le travail a repris, sans aucune indemnisation avec promesse de discussion des revendications fin septembre. Il semble, pour autant qu'on puisse en juger, que cette grève a opposé CGT-CFTC d'un côté FO de l'autre (qui a déclaré la grève "inopportune étant donné que des négociations sont actuellement en cours sur le plan national").

Surenchère syndicale, dont les travailleurs ont fait entièrement les frais.

Fonderies " Seire et Sarthe " - Tuffé (Sarthe) - extrait du Monde 5/8/64-

"La direction ayant précédemment informé les ouvriers mouleurs qu'ils seraient payés aux pièces, un litige s'éleva aussitôt sur le problème des pièces de rebut, partiellement à la charge des ouvriers. Vendredi dernier eurent lieu plusieurs arrêts de travail. La direction licencie les trente mouleurs de l'établissement, sans préavis, et les accusa de sabotage, le mouvement de vendredi ayant eu pour conséquence la perte d'une partie de la production. Après elle déposa une plainte au parquet du Mans."

On ne sait pas comment s'est terminée cette lutte contre un patron, style 19è siècle.

PROPAGANDE

Avant les vacances, foisonnement de tracts politiques, pas seulement du PC mais aussi des autres organisations "de gauche": contre la guerre au Viet-Nam (tract PC, SFIO, PSU, CFTC), contre le pouvoir gaulliste (PC, SFIO, PSU) à l'occasion du 14 juillet; à l'occasion de la mort de Thorez "les sections communistes, le groupe SFIO

...profondément unis par la mort de Maurice Thorez" (tract distribué dans un centre de tri-PTT).

Le PCF publie un tract imprimé et le distribue en grande quantité pour confirmer sa résistance en France dès mai-juin 1940, même avant qu'ils disent ! Nous on veut bien, mais une chose est certaine, nous refusons d'entrer dans ces considérations, ce problème ne nous intéresse pas. Nous n'avons pas à prendre position dans une guerre impérialiste, nous la condamnons et nous sommes obligés de la subir. Pour nous, la Résistance n'était que l'une des formes de participation à la guerre impérialiste à laquelle nous n'avons pas à collaborer. "L'Humanité" et le PCF n'ont pas besoin d'essayer de donner des preuves de leur participation à la guerre impérialiste, nous l'avons toujours constaté sans aucune difficulté, comme les autres formations, le PCF fait partie intégrante de ce qu'on appelle la bourgeoisie française. Que ce soit du côté d'un impérialisme ou d'un autre impérialisme, la question pour nous reste la même nous sommes contre et nous nous opposons encore. Aujourd'hui encore, nous avons plusieurs systèmes d'exploitation en présence, sans doute, (USA, URSS, etc..) nous sommes contre tous les systèmes d'exploitation qui pour nous ne font qu'un en tant qu'exploiteurs.

Sur le plan des revendications, on retrouve le même souci de revaloriser la fonction politique:

"Pour la satisfaction de vos revendications: la CGT vous appelle à développer la campagne d'interventions en direction des députés .

(tract CGT-Fédération Nationale des PTT- diffusé le 8/7/64).

NAVIGATION AERIENNE

grève des contrôleurs de la navigation- 23 juin- 2 Juillet.

Le déclenchement de la grève, c'est-à-dire son motif est certainement contestable. (il s'agissait de protester contre la traduction en conseil de discipline d'un contrôleur représentant syndical CGT et d'empêcher le vote d'une loi interdisant la grève). Mais pour la suite, il faut relever quelques enseignements. Une nouvelle fois, il s'est avéré que la réquisition n'avait aucune valeur. Il semble que les militaires aient été incapables d'assurer le trafic aérien. Le gouvernement en difficulté, aussitôt les syndicats viennent à son secours en donnant l'ordre de reprise du travail, en donnant un vulgaire prétexte: il ne faut pas laisser faire un travail civil par des militaires !!! Il faut également enregistrer que les contrôleurs ont immédiatement repris le travail, ils ont exécuté à la lettre l'ordre syndical, mais le fait est certain, il y a eu au grand jour collusion syndicats/gouvernement.

L'UNIVERS CONCENTRATIONNAIRE

Nous avons déjà souligné dans I.C.O. N° 20-juil 63), le danger pour les travailleurs, de la mise en place du nouveau système de mobilisation civile

(baptisé "organisation générale de la défense"), pas en temps de guerre, mais dès maintenant, en temps de paix.

Un décret du 5 juin 1964 apporte les détails d'exécution à ce que nous considérons comme un contrôle absolu de l'Etat (c'est-à-dire de la police et de l'armée) sur la totalité de la vie de chaque homme.

Réfléchissons bien à ce "service national":

- 1) aux termes du recensement prévu, l'armée aura entre les mains la liste de tous les hommes de 17 à 60 ans, français ou non, inaptes ou pas, avec tous leurs domiciles et leurs emplois successifs, et les renseignements sur l'activité professionnelle.
- 2) Les employeurs sont "tenus de répondre aux questions qui pourraient leur être posées par les autorités civiles ou militaires ". Ceci pour établir un fichier de base et pour le contrôle des renseignements fournis par chacun d'entre nous. On peut faire confiance aux services du personnel pour transmettre les dossiers, que rejoindront sans doute ceux des services de police.
- 3) Les "citoyens du sexe masculin" (tous les étrangers en font aussi partie) de 17 à 60 ans doivent déclarer à la police leurs changements de domicile et indiquer en même temps "les renseignements relatifs à sa situation professionnelle ".

Chaque salarié était déjà fiché chez son patron, à la sécurité sociale, à la Caisse de retraite, au percepteur, à la police (papiers d'identité, ou dossier personnel). Mais maintenant, il le sera d'une manière totale. On peut toujours parler de progrès de la condition ouvrière avec le livret de travail de 1850 ou de monde libre avec le livret de travail russe.

Chacun peut imaginer à quoi peut servir un tel fichier, s'il est bien tenu et si les renseignements transmis sont justes. Et chacun peut comprendre pourquoi si peu de journaux en ont parlé. Et aussi essayer de voir ce que signifie l'objection de conscience dans tout ça.

Ceux que ça intéresse, on peut leur fournir les textes: ordonnance du 7/I/59 et loi du 2I/7/62; décret du 23/II/62; décret du 5/6/64.

ooooooooo

LES LICENCIEMENTS en LOIRE-ATLANTIQUE

Les abonnés d'I.C.C. recevront avec le prochain numéro un supplément contenant une étude sur les luttes à St Nazaire et Nantes au cours du Ier semestre 1964 et une critique des positions prises par les syndicalistes révolutionnaires (et notamment du tract intitulé l'Appel de Nantes).

Les autres camarades qui désirent le recevoir doivent nous en faire la demande.

dans le monde les travailleurs

GRANDE BRETAGNE

postiers: encore une fois autant pour les crosses
(traduit de Direct Action, août 64)

Sous la menace d'une grève générale, le gouvernement a trouvé rapidement une solution avec le syndicat, mais, 6.5% laissent toujours les postiers en arrière et plus d'action aurait permis de gagner les 10%. Voici le fond de l'histoire.

Dans l'édition de Mai de "Direct Action", nous rapportions que Ron Smith avait obtenu, pour esquiver le conflit dans les postes, son "comité d'enquête". Ce comité d'enquête devait interpréter un paragraphe parlant de "bonnes comparaisons" (pour les salaires).

L'entreprise entière paraissait bien suspecte, maintenant elle pue positivement, et les postiers détestent tant la puanteur que beaucoup d'entre eux ont pris l'action directe à la base.

Une indication sur l'atmosphère à la base est donnée par l'éditorial "Salaires" dans "Padd Notes" (juillet) journal du Paddington Section, affilié à l'UPCW (syndicat des postiers). L'article, écrit avant que l'offre généreuse du gouvernement de 4% ne mette le feu aux poudres, se termine ainsi:

"Finalement, est-il jamais venu à l'esprit des syndiqués qu'il ait fallu dix ans à notre syndicat pour demander une enquête sur l'interprétation du rapport de la Commission Royale? est-il jamais venu à l'idée des syndiqués pourquoi nous sommes restés en arrière, en dehors de toutes les industries durant des années, bien que nous, les postiers, sommes la majorité de notre syndicat? Sans doute les syndiqués accuseront le secrétaire général, mais il doit être signalé que nous sommes le syndicat et non le secrétaire général ou les chefs rétribués de notre syndicat. Nous élisons 19 membres chaque année au Conseil Exécutif National pour défendre ensuite nos intérêts. Ces 19 membres sont la majorité à n'importe quelle réunion du Conseil Exécutif National et ils viennent des sections du syndicat et devraient être pleinement conscients de la volonté d'un quelconque syndiqué de la base. Cela nous amène au point où nous devrions nous demander si nous sommes représentés et si oui, pourquoi sommes-nous la lanterne rouge dans le domaine des salaires.

"Peut-être maintenant que nous avons donné au Conseil Exécutif la consigne d'en appeler à la grève, nous pouvons devenir davantage un militant du syndicat, mais pourquoi en 1961, le Conseil Exécutif s'opposa à la motion lui donnant la consigne d'en appeler à la grève? Peut-être ne voulurent-ils jamais en prendre la responsabilité, mais après tout, les bons dirigeants doivent accepter la responsabilité qui vont avec leur emploi".

De Wolverhampton, un des premiers centres de l'action, un postier syndicaliste rapporte:

"Le départ de la grève, le samedi matin 11 juillet fut un mouvement spontané, contre l'avis du secrétaire de la section syndicale, et à la réunion qui suivit, le bureau de la section était dans l'inquiétude que l'affaire sorte entièrement de leurs mains; ils durent déclarer l'arrêt "officiel", dans tout le secteur intéressé; un cas classique de conduite, poussé par derrière.

"Les dirigeants appelèrent à une grève unie, et forte, et disciplinée, sans action individuelle, ou de militant non officiel et une stricte adhésion aux

"ordres du syndicat national.

"Le dimanche 12 juin, le directeur des Postes informait le secrétaire de l'UPOW qu'il avait ordre de sortir la directive "d'arrêt de paie" et alors, le secrétaire nous avisa tous de rester dehors jusqu'à ce que nous ayons obtenu le retrait de la note et de la directive d'avoir à signer un papier nous engageant à faire des heures supplémentaires obligatoires, sans limite de durée, et pour n'importe quel poste. Ceci fut obtenu, et nous avons repris le travail le 14 juillet en refusant de faire les heures supplémentaires, ce qui jusqu'à maintenant, a eu un plein succès. Le seul jour "officiel" de grève, le 9 juillet, fut suivi à 100%. Albert Williams (secrétaire de la section) et d'autres qui allèrent à la manifestation de Birmingham, où tous les secrétaires des sections des Midlands siégeaient sur l'estrade et introduisaient la séance. Williams fut le seul à recevoir une ovation debout.

"La spontanéité de l'action directe à la base secoua la rigidité de chacun, y compris les dirigeants de l'UPOW. Actuellement, l'esprit de compromis n'est pas dans l'air. La base tient tout dans ses mains, 10.5% ou rien. 10.5% élèverait le salaire de base à la somme princière de 14 livres sterling (grade supérieur). Hors de Londres, où OT est impossible à obtenir, la paie remise à la maison serait d'environ 13 livres.

"Si plus tard un comité d'enquête était nécessaire, il devrait être pour l'unique proposition d'expliquer aux femmes de postiers comment faire bouillir la marmite d'une famille avec 13 livres par semaine. La sécurité de l'emploi est une chose; la sécurité dans une pauvreté relative en est une autre.

U. S. A.

(du Monde 30/5/64)

Ce bref écho, bien qu'incomplet, permet de mesurer la tension sociale aux USA, actuellement. (tension que l'on retrouve dans le problème noir - dont nous reparlerons).

" Etat d'urgence à Hillsdale (Michigan) après des troubles sociaux:

M. George Romney, gouverneur du Michigan, a décrété jeudi soir l'état d'urgence à Hillsdale, à la suite d'incidents provoqués par des grévistes devant la prison de la ville.

" Cent quatre-vingts ouvriers d'une usine de la ville sont en grève depuis trois mois. A la suite de l'arrestation de trois de leurs collègues, les grévistes et leurs familles, auxquels s'étaient joints d'autres manifestants, ont marché sur la prison de la ville, qu'ils ont bombardée de pierres, pour protester contre l'arrestation de deux ouvriers et d'une femme.

" Soixante policiers de l'Etat et des adjoints du shérif sont venus à l'aide de la force de police de la ville, sept hommes au total. Le gouverneur a ordonné la fermeture de l'usine pour une durée illimitée et interdit les piquets de grève. "

GUYANE BRITANNIQUE

(du Monde 28 juillet):

dans une grève dirigée par un syndicat contre un autre syndicat, pour obtenir la "représentation légale", le rôle véritable du syndicat dans la société apparaît clairement: être un organisme dépendant du pouvoir politique et dominant ses "membres" par la contrainte (violence, contrainte économique ou politique):

" La grève des ouvriers des plantations de canne à sucre, en Guyane

"Britannique, qui a duré cent soixante-et-onze jours, a pris fin samedi.

"Déclenchée par le syndicat Guyana Agricultura Workes Union (qui bénéficie de l'aide du premier ministre Cheddi Jagan) pour appuyer une demande tendant à donner à cette centrale le pouvoir de représenter légalement les ouvriers des plantations, pouvoir réservé jusqu'à présent à la centrale rivale et anti-Jagan qu'est la Manpower Citizen Association, la grève qui vient de prendre fin avait donné lieu à de violents incidents entre les communautés de souches africaine et hindoue et entraîné la mort de plus de cent soixante personnes.

" La question de savoir laquelle des deux organisations syndicales rivales sera habilitée à représenter les intérêts des vingt deux mille ouvriers du sucre sera tranchée par une commission d'enquête dont la création a été annoncée par le secrétariat du premier ministre.

" Cependant les violences ont fait encore quatre morts et dix-neuf blessés dimanche ".

oooooooo

licisions

DES CAMARADES ont assisté

à la réunion des japonais (victimes de la bombe A) au crique d'hiver de Juin 64. Ces réunions peuvent être faites parce qu'elles correspondent aux désirs des deux Grands (malgré la police, comme dit "Liberté"). Ce sont des réunions qui cadrent avec la politique internationale générale actuellement USA/URSS. L'accent est mis uniquement sur le fait de la bombe atomique, les deux Grands désireraient certainement diminuer leurs dépenses dans ce cadre et lancent ainsi leur propagande ou laissent faire. Si l'un des orateurs a dénoncé toutes les guerres sans exception (Monod) les autres se sont astreints à ne dénoncer que la bombe atomique et à engager le gouvernement français à signer le traité de Moscou, c'est-à-dire statu-quo pour ceux qui détiennent les armes atomiques, interdiction pour les autres, ce passage a toujours été applaudi par la salle qui comprenait entre 600 et 800 personnes. C'est tout à fait la réaction de ceux qui veulent bien se battre parce qu'ils sont les plus forts, ils ont peur de se retrouver à égalité. Donc un coup d'épée dans l'eau pour une propagande pacifiste réelle, comme d'habitude. C'est vraiment emmener tout le monde en bateau de faire de cette façon, de parler de bombe atomique sans parler d'autre chose, ils prennent bien les gens pour des cons, ce n'est pas sérieux et en un mot cela ne fait que perpétuer la mystification des Grands pour leur exploitation de la planète.

REUNION INTER-ENTREPRISE PARIS

21 Juin 64- 11 camarades présents (assurances générales- employés, Jeumont, métallos, Mors, PTT, Renault, Sud-aviation.)
Echange d'informations d'entreprises.

Discussion sur l'Appel de Nantes et la réunion organisée à Paris par les trotskystes (groupe Lambert) et les anarcho-syndicalistes (tendance Hébert). Cette discussion est reprise dans les commentaires sur les grèves de Nantes).

Un camarade de Thionville a été arrêté lors du passage de De Gaulle en Moselle (voir Le Monde Libertaire de Juillet 64).

Des camarades d'I.C.O. ont assisté à une réunion organisée les 22 et 23 août par des camarades de Normandie sur le thème: " Le rôle des idéologies et organisations révolutionnaires dans les mouvements insurrectionnels de masse". 10 camarades de différentes tendances participaient à cette discussion très ouverte qui s'est orientée sur une sorte de tour d'horizon approfondi; il est difficile de résumer ici les positions exprimées. Les participants sont tombés d'accord pour tenter de poursuivre le contact et le dialogue en dépassant le terrain habituel de discussion (politique, syndical, entreprise, etc..) et en abordant chaque question comme une partie de la totalité sociale. Il a été prévu la rédaction de textes qui, partant d'un centre d'intérêt (lutte de classe, problème sexuel, la famille, l'éducation, etc..) essaierait de le situer dans le contexte total social et individuel en formulant toutes les interférences possibles. Une autre réunion est envisagée sur le ou les sujets précis que l'échange de ces textes aura pu dégager.

oooooooo

les syndicalistes

L'INTEGRATION des SYNDICATS en FRANCE (suite)

- 1- Commissions du 5ème plan: (Bureaux et organismes d'études techniques) membres syndicalistes: BIANQUIS, cadre CGC, COTTAVE, secrétaire général de la Fédération FO des ingénieurs et cadres, REY André du bureau syndical des ingénieurs et cadres de la métallurgie CGT. (du 23/6/64).
- 2- Récompenses: du 26/6/64.
Légion d'Honneur pour CHAFFRON Georges, secrétaire fédéral des employés et cadres FO, CHOMION Jacques, secrétaire général de l'union de la région parisienne FO, SINJON Henri, secrétaire général de l'union régionale parisienne CFTC.
- 3- Nominations: au conseil d'Etat: BOTHEREAU, ex-secrétaire général FO BOULADOUX, président honoraire CFTC.

Le cas Bothereau, qui entre au Conseil d'Etat: une nouvelle preuve que les motions de syndicats, les motions de tous congrès, politique ou syndical, ne servent absolument à rien. Si le congrès CGT FO, dans sa motion s'est opposé à l'intégration, si les "intégrationnistes" ont été battus, il n'en est pas moins vrai que ces motions sont ridicules, ce sont les intégrationnistes qui ont raison et qui l'emportent, le syndicat ne peut subsister dans la société actuelle que s'il s'intègre. Les anarcho-syndicalistes et autres opposants de gauche peuvent pleurer ou tempêter autant qu'ils veulent, la réalité est là, les motions ce sont des chiffons de papier comme toujours, les faits commandent et ces opposants ne sont

pas dans la réalité du jour; ils font leur numéro ils apportent une apparente démocratie à l'organisation, ensuite, lorsqu'ils ont servi le temps qu'il fallait ils sont purement et simplement rejetés pour ce qu'ils sont réellement: RIEN.

Si la CGT n'est pas encore admise au Conseil d'Etat, cela ne veut rien dire, son tour viendra. De Gaulle a toujours été reconnaissant envers les loyaux serviteurs et la meilleure preuve est Thorez. La CGT ne repousse pas cette intégration, elle regrette simplement d'être laissée pour compte et voit dans ce phénomène une injustice, sans plus.

4- Le fric de l'Etat: pour les syndicats:

Les mêmes remarques peuvent être faites au sujet de "l'aide gouvernementale à la formation des syndicalistes": 700 millions (A.F.) prévus dans le budget 64 pour ce que les intéressés appellent de façon équivoque "la formation ouvrière". La CFTC a déjà reçu 250 millions, FO 200 millions, la CGT seulement 15 millions. D'où pleurs et polémiques de Fraichon dans l'Humanité: non pas parce que FO et CFTC touchent l'argent de l'Etat mais parce qu'ils n'ont pas droit à leur part de gâteau. Ils ne condamnent jamais le fait de toucher l'argent du pouvoir mais disent bien: eux ils ont touché tant, et nous, nous n'avons que cela. On a même eu droit à un tract imprimé distribué dans les entreprises.

Le simple bon sens force à admettre que l'Etat capitaliste ne donne pas d'argent à ceux qui formerait des militants contre ses intérêts. Pour FO et la CFTC, cela va de soi, pour la CGT, elle s'évertue présentement à démontrer qu'elle est "digne" d'en recevoir autant, proportionnellement à "son influence".

La répartition n'est pas sans intérêt: de 1953 à 1960, 9 millions (A.F.) de fric américain (du gouvernement s'il vous plaît) coulèrent dans les caisses de FO et de la CFTC répartis par le Comité National de la Production créé en 1950, auquel participe CFTC et FO (alors les marche-syndicalistes de FO, et l'intégration?). Mais ce pactole s'est tari sans doute à cause de l'orientation anti-américaine de la France sous la houlette Gaulliste (900.000 A.F. seulement en 63). A des instituts du travail dépendant des universités mais dont les syndicats se félicitent, 100 millions en 64; pour leurs centre "de formation ouvrière" 110 millions à FO, 113,5 millions à la CFTC, 50 millions à la CGC. Les syndicats agricoles ne sont pas oubliés au titre de la "formation économique et sociale", 54 millions à la FNSEA, 45 millions aux jeunes agriculteurs, 35 millions pour la coopération agricole, 22 millions pour la Jeunesse Agricole Chrétienne, 4 millions pour les Jeunes patrons, etc... 35 millions pour la CFTC, 6 millions pour la CGT et 14 millions pour FO. Et s'il en reste, c'est pour les organisations de jeunesse (UNEF, JOC, etc..) dont les membres continuent leur carrière dans les syndicats.

5- Accords d'entreprise:

Usines Berliet: 25 juillet, signé par CGT- CFTC- FO, cadres- complète celui de 1961, touche 13.000 salariés.

Institution d'un minimum mensuel net de 550 Frs, d'une nouvelle catégorie de mensuels (P2 et P3), d'aménagements en cas de maladie, de congés éducation, pour les cadres syndicaux (10 bourses de 12 jours égales aux 2/3 du salaire à chacune des organisations); fonds de garantie de ressource en cas de réduction d'horaire (actuellement 45 heures).

L'utilité des conventions collectives- textiles

-du Monde 19 juin: les soixante et un jeunes ouvriers chargeurs d'une usine de textiles de Nomexy dans les Vosges, qui débrayèrent une heure la semaine dernière, parce qu'ils estimaient leur travail trop pénible, ont reçu leur lettre de licenciement. Dans cette lettre, la direction précise qu'en cessant leur travail ils ont contrevenu à l'article 86 de la convention collective qui prévoit